



AVIS OFFICIEL



Le bureau communal sera fermé

du 17 juillet au 18 août 2017.

Pour les inscriptions à l'assurance chômage vous pourrez vous adresser directement à :

Office Régional de Placement - Rue Auguste-Cuenin 15, 2900 Porrentruy
Tél. 032 420 39 40



Compteurs d'eau - relevé

M. Gérard Nicoulin, conseiller communal, va procéder au relevé des compteurs d'eau d'ici quelques jours.



Rappel aux propriétaires de chien – tranquillité et propreté voie publique

Nous vous rappelons que selon le règlement de Police communale, article 57 et suivants :

- *les chiens doivent être sous surveillance et tenus en laisse*
- *il est interdit de laisser courir les chiens au milieu des pâturages lorsque des animaux s'y trouvent*
- *-il est interdit de laisser hurler et aboyer les chiens inutilement tant de jour que de nuit*

Ceci est un manque d'éducation du chien et surtout du propriétaire envers le voisinage !

Les autorités communales prient instamment les propriétaires de chien de vouloir **ramasser leurs déjections systématiquement et de ne pas jeter les sacs les contenant dans les buissons ou haies, sous peine de sanctions communales.**

Nous vous remercions de vous y conformer !

Bel été à tous

Le Conseil communal